



SAINT DIDIER SUR CHALARONNE

Bienvenue en Vallée de Saône

Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes

Séance du 03/03/2022 à 18h30

L'an deux mille vingt deux, le trois mars, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune, dûment convoqué le vingt quatre février deux mille vingt deux, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine GUTIERREZ, Maire-Adjointe

Présents	Catherine GUTIERREZ, Cédric BADIN, Véronique VAILLANT, Emeline LABALME, Ella SMIDA, Gaspard CORNUAU, Méline BORDET, Léandro GACON--DE STEFANO, Romane BLAIN, Maud CHAPOUTIER, Marius LAFFONT, Gabriel MICHEL, Lilou PAILLASSON, Dario DESMUR, Ignazo FOURMONT CABRY
Absents	Théo DA COSTA, Margot LONGEPIERRE, Maisane PATAY, Maxence PLASSON
Pouvoirs	-
Secrétaire de séance	-

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame Catherine GUTIERREZ, Maire-Adjointe ouvre la séance.

Travail des commissions

Présentation des projets en cours de réflexion.

Commission Cadre de vie /Sécurité :

Projets abandonnés car il n'y a plus de masques à partir du 14 mars 2022 et les caméras sont installées par la commune.

Commission Jeunesse et Sports :

Création d'un mur de tags 2m *6m :

- o Contact de Monsieur RELAVE qui propose une initiation sur plusieurs journées

Organisation d'un cinéma dans la Halle Chamérat :

- o l'URFOL – 1800 € HT la séance

Commission Environnement :

- o Création d'un jardin potager libre vers l'arboretum

Monsieur DUMAY rejoint le conseil pour entendre les projets.

Les conseillers donnent leurs arguments :

- o Le mur de tags : Emplacement vers la bibliothèque
- Permet d'éviter les tags sur d'autres murs.

- Permet de s'exprimer sur le mur suivant le règlement – tout est prêt sauf l'autorisation .
 - Le mur est visible : Les collégiens passent, situé vers l'école DOLTO donc visible pour les jeunes.
 - Pas de support à construire (moins de frais).
 - Décoration du Mur.
 - Caméras présentes.
 - Si le mur est repeint, prendre des photos du mur.
- Le cinéma :
 - Permet de sortir et rencontrer du monde.
 - Vote pour le film à diffuser.
 - Proximité du lieu.
 - Payer 2€ par séance.
- Jardins Potagers Partagés :
 - Facilite les rencontres.
 - Améliore la vie sociale.
 - Amélioration de la biodiversité.
 - Donne envie de sortir en famille et permet de rencontrer du monde.
 - Mise à disposition des habitants.
 - Permet de faire du troc de légumes
- Arborétum de Saint Didier : /

Un vote est organisé pour classer les projets par ordre de préférence :

Mur	Cinéma	Potagers
3	2	1
3	2	1
3	2	1
3	2	1
2	3	1
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	3	2
1	3	2
1	2	3
1	2	3

Mur : 7 votes position 1 / 1 vote position 2 / 4 votes position 3

Cinéma : 9 votes position 1 / 2 votes position 2 / 5 votes position 3

Potagers : 5 votes position 1 / 2 votes position 2 / 5 votes position 3

La proposition sera faite aux élus

Projet 1 mur
Projet 2 Potagers
Projet 3 Cinéma

Le vote du Maire : Mur de TAG – Potagers –Cinéma (à la demande des enfants)

La séance est levée à 19h40

Catherine GUTIERREZ
Maire-adjointe

